

## Avis de convocation à l'assemblée annuelle par voie électronique

Cette année, BMO Société d'assurance-vie a obtenu du tribunal une dispense de l'exigence législative de tenir les assemblées annuelles en personne. L'ordonnance permet de tenir les assemblées par webdiffusion, téléconférence ou d'autres moyens électroniques.

À la lumière des préoccupations de santé publique concernant l'épidémie de COVID-19, BMO Société d'assurance-vie tiendra son assemblée annuelle des actionnaires et des souscripteurs avec participation uniquement par voie électronique. Les actionnaires et les souscripteurs avec participation pourront assister à l'assemblée et poser des questions par téléconférence.

L'assemblée aura lieu le 23 avril 2020 à 14 h (HAE) par téléconférence.

Téléphone : 416-443-4516 (local)

Téléphone : 1-866-386-7641 (Amérique du Nord)

Numéro d'identification de la conférence : 758181 #

Pour participer à l'assemblée de l'extérieur de l'Amérique du Nord, veuillez communiquer avec nous au 416-671-3498.

Vous trouverez également ci-dessous des copies de documents relatifs à l'assemblée.

<b>Matériel en français</b>	<b>Matériel en anglais</b>
<a href="#">809921 – Lettre en français aux souscripteurs</a>	<a href="#">874636 – Lettre en anglais aux souscripteurs</a>
<a href="#">867601 – Circulaire en français</a>	<a href="#">875019 – Circulaire en anglais</a>
<a href="#">875045 – Procuration en français</a>	<a href="#">826722 – Procuration en anglais</a>